

## 14 ACTUALITÉS

ACADIE NOUVELLE | VENDREDI 22 NOVEMBRE 2013

# Caisse unique: le monde coopératif doit s'adapter, selon un expert

**DIEPPE** - Le monde coopératif doit s'adapter aux nouvelles réalités des marchés et prendre sa place dans le développement économique des communautés. Il doit revoir ses façons d'opérer tout en restant branché sur ses membres.



Voilà le message qu'a lancé Gaston Bédard, directeur général intérimaire au Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, jeudi soir, lors du 9e Forum de concertation sur le développement coopératif en Acadie, qui s'est tenu à Dieppe.

L'expert du domaine coopératif réagissait au projet de caisse unique de la Fédération des caisses populaires acadiennes. «Est-ce que je vois ça d'un bon œil? J'ai envie de dire que le monde coopératif

doit continuer à croître et à avancer pour prendre plus de place dans le développement économique et social de nos collectivités», a confié M. Bédard.

*«Pour ce faire, il faut être solide, profitable et compétitif sur le marché. Il faut donc trouver des moyens de l'être. Pour le faire, il faut avoir un débat et il doit se passer avec les membres, comme vous le faites, ici, en Acadie. C'est important et ça mènera à une grande décision.»*

Les Caisses populaires doivent passer le test du temps, a-t-il rappelé. Selon M. Bédard, elles doivent demeurer efficaces en repensant leur marché et leur structure, afin de bien vieillir. Cette grande réflexion est essentielle à leur pérennité.

«Il y a 20 ans, si je parle des institutions

coopératives, je ne payais pas mes factures à partir de chez moi le samedi matin. Maintenant, je le fais. Ça change mes habitudes. Mon institution coopérative doit donc s'adapter à cette nouvelle réalité, mais de la façon aussi dont moi je procède», a-t-il rappelé.

Le chef de la direction de Coop Atlantique, Paul-Émile Légère, croit qu'il y a certainement plusieurs avantages à rassembler toutes les caisses sous un même toit en matière d'économie, mais aussi d'administration. Quoique cette stratégie soit plus difficile à implanter chez Coop Atlantique puisque les magasins sont répartis sur un vaste territoire, le sujet est sur la table.

«On essaie de promouvoir la coopération entre les coopératives. Nous avons eu certaines amalgamations entre coopératives dans notre système et on continue à discuter de ce point-là. Je pense qu'on peut tirer certaines efficacités d'un tel processus. On a cette discussion avec nos conseils d'administration et nos membres. Je ne crois pas cependant que nous som-

mes rendus au même niveau que les caisses», a avancé M. Légère.

M. Bédard rappelle par ailleurs que ce qui fait une coopérative, ce sont ses membres et sa communauté.

C'est pourquoi la fédération devra effectivement trouver un moyen de rester près de son monde si jamais l'idée d'une caisse unique se concrétise.

«Dans le mode coopératif, il est impératif qu'on demeure bien ancrés dans notre population et dans nos collectivités pour nous assurer de bien répondre à leurs besoins et à leurs attentes. Alors, si on décide de faire certains regroupements comme on le voit dans différentes organisations coopératives, il faudra faire des actions qui nous permettront de rester bien branchés», a conclu celui qui a plus de 35 ans d'expérience dans le domaine coopératif.

Selon les observations de M. Légère et M. Bédard, la démarche de restructuration de la Fédération des caisses populaires acadiennes semble «très démocratique et ouverte». ■